



Commission InterDiocésaine de l'Emploi

Mouvement de l'emploi du premier degré 2026

Inscription au mouvement

## AUX ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE

S/c du chef d'établissement

### **Objet : Inscription au mouvement dans l'académie de Grenoble**

Les enseignants qui souhaitent participer au mouvement de l'emploi dans un ou plusieurs diocèses de notre académie doivent compléter un dossier d'inscription pour formaliser leur intention et permettre à la CIDE de procéder à la codification de leur demande en amont de la phase de vœux ; puis de leur communiquer l'ensemble des informations relatives au mouvement de l'emploi.

Cela concerne tous les enseignants susceptibles de postuler sur des postes lors de la phase de vœux :

- chefs d'établissement souhaitant retrouver un poste d'enseignant ;
- maîtres susceptibles d'être impactés par une fermeture de classe ;
- maîtres en demande de réintégration
- maîtres non certifiés CAPPEI occupant un poste ASH (situations individuelles suivies par les DDEC) ;
- maîtres en demande de retour à temps complet ou en demande de mutation ;
- maîtres stagiaires en vue de leur première affectation comme titulaire à la rentrée 2026.

Ce dossier est disponible auprès de votre chef d'établissement.

Si vous souhaitez faire valoir des impératifs familiaux, vous devrez joindre un courrier présentant les motifs et l'accompagner des pièces justificatives nécessaires (cf extrait de l'accord professionnel).

Le dossier doit être complété de manière soigneuse et lisible afin que la CIDE puisse correctement le traiter. Les dossiers incomplets ne pourront pas recevoir de codification prioritaire.

**Le dossier complet doit être remis à votre chef d'établissement pour le 23 janvier 2026 au plus tard.**

#### Contacts DDEC :

##### - DDEC de l'Ardèche :

Lucie SALVI

[secretariat1@ddec07.fr](mailto:secretariat1@ddec07.fr)

##### - DDEC de la Drôme :

Gaëlle DELISLE

[premierdegre@ddec26.fr](mailto:premierdegre@ddec26.fr)

##### - DDEC de l'Isère :

Nicolas VARLET

[nicolas.varlet@ddec38.org](mailto:nicolas.varlet@ddec38.org)

##### - DDEC de la Savoie :

Stéphanie VINCENDET

[ddec73@ddec73.org](mailto:ddec73@ddec73.org)

##### - DDEC de la Haute-Savoie :

Nicole MARQUOIS

[nicole.marquois@ddec74.org](mailto:nicole.marquois@ddec74.org)

Courant mars, la CIDE vous communiquera la codification qui a été retenue pour votre dossier ainsi que les modalités précises de participation au mouvement (procédure de vœux, calendrier du mouvement)

**Cette inscription au mouvement est une étape de recensement qui ne dispense pas ensuite du respect des procédures du mouvement définies par les circulaires du SMEP.**

Pour assurer la bonne gestion du mouvement de l'emploi, je vous remercie de bien veiller au respect du calendrier.

Marc Héritier  
Président de la CIDE